

La  
**Semaine Religieuse**

DE

**Québec**

VOL. XIV

Québec, 11 Janvier 1902

No 21

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

**SOMMAIRE**

Calendrier, 321. — Les Quarante-Heures de la semaine, 321. — L'affaiblissement de l'esprit chrétien et le goût des plaisirs du monde (Lettre pastorale de Mgr Bruchési), 322. — Chronique diocésaine, 328. — Première visite de Mgr de Laval sur la côte de Beaupré, 329. — Les religieuses de Jésus-Marie en France, 333. — Premiers résultats de la persécution des Congrégations religieuses en France, 334.

**Calendrier**

12	DIM.	b	Dim. dans l'octave et 1er apr. l'Epiph., <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. du suiv., mém. du dim., <i>Fili, quid.</i>
13	Lundi	b	Octave de l'Epiphanie, <i>dbl. privil.</i>
14	Mardi	b	S. Hilaire, év. et doct.
15	Mercr.	b	S. Paul, conf., premier ermite.
16	Jedi	tr	S. Marcel, pape et martyr.
17	Vend.	b	S. Antoine, abbé.
18	Samd.	b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>

**Les Quarante-Heures de la semaine**

13 janvier, Lam'ton. — 15, Sainte-Anne de la Pocatière. —  
16, Saint-Apollinaire. — 18, Couvent de Deschambault.

## L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESPRIT CHRÉTIEN

### et le goût des plaisirs du monde

C'est le titre d'une lettre pastorale, datée du 16 décembre dernier, publiée par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et qui a produit une sorte de sensation, heureuse et bien justifiée, dans notre monde social : tellement y est exacte la peinture des mœurs déplorables qui tendent à s'introduire dans nos villes, et tellement périlleux, pour le bonheur et l'honneur des familles canadiennes, apparaît aux yeux de tous l'état de société que décrit une parole autorisée et que l'universel esprit d'irréflexion empêchait d'apercevoir nettement.

Les maux et les dangers que signale ce grave document n'étant pas particuliers au seul diocèse de Montréal, nous croyons devoir reproduire, avec des en-têtes spéciaux, des parties considérables de la lettre pastorale de Mgr Bruchési ; et nous appelons, sur ces tableaux affligeants mais si fidèles, l'attention et la réflexion de tous nos lecteurs, quels qu'ils soient.

#### La famille, telle qu'elle est trop souvent aujourd'hui

Se soustraire, d'une part, avec une sorte d'horreur instinctive, aux moindres privations, aux plus légers sacrifices, à tout effort pénible ; d'autre part, s'ingénier à ne perdre aucune occasion de goûter aux joies de la vie, s'exaspérer même et se révolter de ne pouvoir briller ou jouir autant que les autres ; et, pour satisfaire ces aspirations, s'épuiser dans une recherche des biens de la terre qui absorbe les principales facultés de l'intelligence et du cœur ; n'est-ce pas là se faire une idée fausse des conditions de l'existence ici-bas ? N'est-ce pas mener une vie plus conforme à la morale payenne qu'aux maximes de l'Évangile ?

Et, pourtant, c'est le spectacle affligeant que nous offrent une foule de chrétiens, dans tous les états et à tous les rangs de la société.

« L  
com  
sont  
réjo  
ne  
mon  
de c  
O  
avoi  
puis  
Sc  
cette  
quen  
au de  
par c  
devoi  
jours  
derne  
dress  
union  
Le  
fort d  
rêves  
fuser  
semen  
sa vol  
et une  
un gar  
fataler  
dence  
Dan  
Elle s'e  
rités, s  
C'est le  
proque

Qu'il y a loin de cette conduite à la doctrine de saint Paul ! « Le temps est court... disait-il, que ceux qui pleurent vivent comme s'ils n'avaient pas de causes de tristesses ; et ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'avaient pas de motifs de se réjouir ; que ceux qui achètent restent détachés comme s'ils ne possédaient rien ; que ceux qui usent des choses de ce monde, en usent sans y fixer leur affection, parce que la figure de ce monde ne fait que passer » (1).

Oui, dans beaucoup de familles, on semble pratiquement avoir oublié cet enseignement de l'Apôtre. Oubli funeste ! puisqu'il est devenu la source des maux les plus inquiétants.

Souvent, la mère n'est plus cette vraie femme chrétienne, cette femme forte dont parle l'Écriture. Elle ne vit plus uniquement pour son époux et pour ses enfants. Sa vie se répand au dehors, emportée par des inclinations profanes, réclamée par des sollicitudes mondaines. Son cœur, partagé entre ses devoirs d'état si beaux et si sanctifiants, et les exigences toujours absorbantes et parfois si dangereuses de la société moderne, ne sait plus fournir cette surabondante provision de tendresse et d'abnégation, absolument nécessaire au maintien d'une union affectueuse parmi les membres de la même famille.

Le père, de son côté, n'est pas toujours le chef auguste et fort de la société domestique. Pressé qu'il est de réaliser ses rêves de grandeurs et d'opulence, mal venu qu'il serait de refuser à son épouse et à ses enfants des vanités et des divertissements dont il se montre lui-même trop avide, l'énergie de sa volonté comme de son esprit s'étiole dans une activité fébrile et une existence mal réglée. Ce n'est plus un sage modérateur, un gardien fidèle et dévoué, un maître aimé et respecté. Il est fatalement condamné à déchoir du noble rôle que la Providence lui avait assigné.

Dans ces conditions, l'intimité conjugale doit disparaître. Elle s'en va, en effet, entraînant après elle ses saintes solidarités, ses doux épanchements et ses invincibles préservatifs. C'est le signal de la désagrégation et de l'indépendance réciproque.

(1) I. Cor. VII, 31.

**Ce que devient la jeunesse,  
lorsque l'esprit chrétien ne préside plus à son éducation**

Et, comme conséquence logique, le joug de l'obéissance filiale, de sa nature si moralisateur, en même temps que doux et léger, vient à peser lourdement. Les joies profondes, les charmes sereins et purs du sanctuaire de la famille ne sont plus là pour retenir les enfants, pour les enchaîner délicieusement les uns aux autres, sous les regards de leurs parents, par les liens de l'amour, de la confiance et du respect.

Prenant en dégoût le toit paternel, s'autorisant en outre de l'exemple des auteurs de leurs jours, on les voit désertier le foyer domestique, pour courir aux vains passe-temps et aux réunions mondaines.

Sollicités, dans cette vie de liberté exagérée, de désœuvrement et de dissipation, par des lectures frivoles ou déshonnêtes, par la licence des rues, des théâtres et quelquefois même des salons, par des fréquentations sans surveillance ou des promenades prolongées si souvent et si avant dans la nuit, par les funestes entraînements des clubs et des maisons de jeux, par les dangers non moins graves qu'offre la mode des excursions, des villégiatures et des saisons balnéaires; sollicités en tous sens, si fortement et d'une façon si artificieuse, par ces mille tentations extérieures qui se sont multipliées sans cesse et ne craignent plus maintenant de s'étaler au grand jour, combien de jeunes gens et même de jeunes filles contractent des habitudes pernicieuses, se précipitent de témérités en témérités, de périls en périls, sans penser à s'arrêter pour mesurer, aux clarités de la raison et de la foi, l'abîme qui se creuse sous leurs pas?

Plût au ciel, nos très chers frères, que cette peinture des mœurs modernes ne fût en tout point exacte et fidèle! Mais nous en avons reçu trop d'aveux déchirants, pour que notre conscience de pasteur des âmes nous permette d'y rien changer.

Presque chaque semaine, des parents viennent auprès de nous se repentir d'avoir usé d'une indulgence excessive à l'égard des êtres confiés à leur garde; d'avoir, pour eux-mêmes et pour les leurs, cherché à fuir les privations inséparables d'une vie sagement ordonnée; d'avoir voulu se rassasier de luxe, d'ostentation et de jouissances; d'avoir surtout négligé

de donner  
des somme  
Les défaut  
chants ma  
tère qu'at.c  
Avec pl  
de surveill  
avec du zèl  
tous les mo  
gnées à eux  
épargnées a

Assurément  
n'est pas en  
de maisons  
séance chrét  
Mais ces  
rars. Ceux-  
leurs devoir  
concilier ce  
A la place  
tement attra  
régées en r  
aujourd'hui,  
d'hommes p  
décence, des  
autant que l  
tel qu'on ne  
Et ces impru  
sous les rega  
permet sans s  
lumières, de  
sens et hypno  
Nous const  
répand de ne  
c'est une habi  
parents, et de

de donner ces bons exemples, si puissants lorsqu'ils descendent des sommets sacrés de la paternité chrétienne. Il est trop tard! Les défauts des enfants sont devenus des vices; et les penchants mauvais, des plis indestructibles, des faiblesses de caractère qu'aucune influence humaine ne saurait corriger.

Avec plus de courage et une sage fermeté, avec l'habitude de surveiller chacune de leurs paroles et chacun de leurs actes, avec du zèle et de la patience, une attention vigilante et de tous les moments, que de larmes ces parents se seraient épargnées à eux-mêmes! et quelles déceptions amères auraient été épargnées aux enfants!

#### Dangers des soirées mondaines

Assurément, toute réunion de personnes de sexe différent n'est pas en elle-même reprehensible. Il est encore beaucoup de maisons où sont conservées les saines traditions de la bienséance chrétienne.

Mais ces maisons tendent à devenir des exceptions trop rares. Ceux-là même qui ne voudraient manquer à aucun de leurs devoirs religieux, ne cherchent-ils pas quelquefois à concilier ce qui est incompatible, Dieu et le monde?

A la place des divertissements honnêtes, des toilettes modestement attrayantes, des conversations aimables et intimes mais réglées en même temps par une réserve respectueuse; voici, aujourd'hui, dans un grand nombre de salons, au témoignage d'hommes prudents et modérés, des danses qui blessent la décence, des costumes qui vont jusqu'à outrager le bon goût autant que la pudeur, des propos et des chants d'un caractère tel qu'on ne les tolérerait pas dans des cercles plus intimes. Et ces imprudences téméraires, ces licences, dont on rougirait sous les regards d'un père, d'un frère, d'une sœur, on se les permet sans scrupule en public, au milieu de ces fleurs, de ces lumières, de ces harmonies, de ces parfums, qui énervent les sens et hypnotisent les forces de la volonté.

Nous constatons même, avec douleur, que la coutume se répand de ne plus accompagner les jeunes filles aux bals; que c'est une habitude d'exclure systématiquement de ces bals les parents, et de n'y convier que la jeunesse; que parfois l'on ne

crain pas d'y servir, en guise de rafraîchissements, des boissons capiteuses aux faibles créatures abandonnées ainsi sans surveillance et sans contrôle effectif.

Que faut-il penser de ces mœurs ? La conscience ne fait-elle pas un devoir de les flétrir avec une vigoureuse indignation ? Les parents désireux de protéger l'honneur de leurs jeunes filles et de leurs fils, ne devraient-ils pas bannir absolument de si déplorables abus des soirées qu'ils auraient à donner ? Ne devraient-ils pas créer entre eux une ligue sainte, ayant pour objet d'expurger au moins les salons de tout ce qui peut être une provocation directe au mal, une occasion prochaine de fautes graves ?

Mais laissons parler un docteur qui, à la connaissance parfaite du cœur humain, joignait toutes les lumières de la sainteté. Ecoutez le moraliste, dont on a dit avec raison : « qu'il est le plus saint, le plus aimé et, à la fois, le plus doux, le plus indulgent, le plus bienveillant, celui dont les arrêts font loi même parmi les mondains. » Entendez saint François de Sales.

« L'usage des bals et de la danse, tel qu'il est à présent approprié, prédispose tellement au mal, dans toutes ses circonstances, qu'il porte toujours de grands dangers pour l'âme... S'il vous faut aller aux bals par des nécessités dont vous ne puissiez vous défendre, ayez soin que la danse y soit disposée en toutes choses pour la bonne tenue, la décence, la modestie ; et défiez-vous de peur que vous n'y preniez goût... Ces ridicules divertissements offrent toujours de grands dangers à l'âme : ils affaiblissent la force de la volonté, ils diminuent la ferveur de la dévotion, ils attiédissent la sainte charité, ils développent dans l'âme mille sortes de mauvais traitements ; et l'on ne doit en user, même dans la nécessité, qu'avec des précautions extrêmes. »

Un homme du monde, dont nous avons les paroles sous les yeux, se montre, à raison de son expérience personnelle, plus sévère encore que l'évêque de Genève.

« J'ai toujours cru les bals dangereux, dit-il, et ce qui m'a porté à le croire, ce n'est pas seulement ma raison, c'est aussi ma propre expérience... Ce ne sont, d'ordinaire, que des jeunes gens qui composent ces réunions-là, lesquels ont déjà assez de peines à résister aux tentations dans la solitude ; à plus forte

rais  
réur  
on e  
Et  
de la  
et la  
« f  
ne fr  
pas,  
« l  
dans  
sez, i

Qu  
-d'enfi  
Jama  
de la  
« O  
que le  
trop t  
cette  
Pèr  
irréme  
donné  
pensio  
de vo  
jetant  
compt  
vous a

(1) M<sub>g</sub>

(2) L.

raison leur est-il difficile d'y résister dans de semblables réunions. Je tiens donc qu'on ne doit pas aller au bal quand on est chrétien. »

En résumé, ces soirées, telles que les ont faites les usages de la société moderne, sont excessivement périlleuses toujours, et la plupart du temps coupables.

« Si vous n'y faites pas de mal, disait Mgr Dupanloup, qui ne fut pas un rigoriste, êtes-vous sûres que d'autres n'en font pas, et qu'on vous garde le respect auquel vous avez droit ? »

« Êtes-vous bien sûres aussi de pouvoir vous permettre ces danses, sans donner le mauvais exemple ? et si vous scandalisez, n'êtes-vous pas coupables ? »

#### Les bals d'enfants

Que dirons-nous après cela, nos très chers frères, des bals d'enfants dont la mode s'acclimata de plus en plus parmi nous ? Jamais nous n'avons pu comprendre une pareille aberration de la part des parents !

« On estimait, sans doute, écrit à ce sujet un pieux évêque (1) que les tendances mauvaises de l'enfance avaient une éclosion trop tardive, et, pour en accélérer l'épanouissement, on a fait cette trouvaille étrange. »

Pères de famille, mères de famille, vous voulez donc perdre irrémédiablement ces innocentes créatures que le ciel vous a données ? Autrement, cet attrait de sensualité, toutes ces propensions mauvaises que le péché originel a déposés dans l'âme de vos enfants, pourquoi tant vous hâter de les attiser, en jetant de l'huile sur le feu ? Dieu, un jour, vous demandera compte de ces âmes rachetées par le sang de son Fils, et que vous avez jetées dans *les lacets du démon* (2).

(A suivre.)

(1) Mgr l'évêque de Moulins.

(2) I. Tim. vi. 9.

## Chronique diocésaine

## QUÉBEC

— Samedi le 4 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la consécration de deux autels dans l'église paroissiale de Sainte-Anne de la Pocatière.

Sa Grandeur, qui était descendue au presbytère de Sainte-Anne, a fait visite aux messieurs du Collège et aux révérendes Sœurs de la Charité du Couvent. Les élèves de ces deux institutions étaient en ce moment dans leurs familles, jouissant des vacances du Jour de l'an.

Le lendemain matin, dimanche, Monseigneur a fait les ordinations suivantes, dans l'église paroissiale :

*Prêtrise* : MM. Eugène Maurais et Georges-Noël Pelletier, de Sainte-Anne de la Pocatière ; M. Elzéar-Alfred Dupont, de Saint-Roch des Aulnaies ; M. Esdras Castonguay, de Sainte-Louise.

*Diaconat* : M. Eugène Morneau, de Sainte-Louise ; M. Joseph-Hector Fillion, de Saint-Laurent, I. O. ; M. Alfred Boulet, de Saint-François-Riv.-du-Sud.

Tous ces ordinands font partie du personnel du collège de Sainte-Anne.

— Mgr l'Archevêque, revenu à Québec dimanche soir, est reparti aussitôt pour Sainte-Marie, afin de donner l'ordination sacerdotale à quatre lévites de la région de Beauce.

Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de solennité, le jour de l'Épiphanie, à la grand'messe paroissiale de Sainte-Marie. M. l'abbé D. Pelletier, supérieur du collège de Sainte-Anne, a fait le sermon de circonstance. Une foule immense, venue de tous les côtés, assistait à cette ordination, — la première, en cette paroisse, paraît-il, depuis l'ordination du Cardinal Taschereau.

Voici les noms des nouveaux prêtres : M. Joseph Bourque, de Saint-François ; M. Wilfrid Lebon, de Sainte-Marie ; M. Auguste Lessard, de Saint-Elzéar ; M. Wilfrid Roy, de Saint-Georges.

— Grande fête demain, à Beauport, où S. G. Mgr l'Archevêque fera la bénédiction de trois cloches.

(1) La  
curé de l'  
d'hui à ses  
Ce trava  
la paroisse  
frère de l'é

On veut bien nous communiquer les statistiques que voici, pour cette paroisse, concernant l'année qui vient de finir : Baptêmes, 200 ; sépultures, 120 ; mariages, 39.

— Mardi soir, le 7 janvier, c'était la fin des vacances du Jour de l'an pour la population scolaire des trois maisons collégiales de Québec, de Sainte-Anne et de Lévis, et d'un grand nombre de couvents de la ville et de la campagne. On s'est donc remis partout à étudier, et, sans faire semblant de rien, sans même y penser, à préparer les belles destinées de l'avenir.

### Première visite de Mgr de Laval sur la côte de Beaupré (1)

#### ETABLISSEMENT DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

Ce n'est qu'en 1659, à l'arrivée de Mgr de Laval au Canada, que commencent les annales de l'Ange-Gardien. Depuis cette époque, grâce à l'esprit d'ordre et de discipline établi par le grand évêque dès le commencement de sa longue administration et scrupuleusement suivi par tous ses successeurs, tous les documents concernant l'histoire de nos paroisses, et en particulier de celle qui nous occupe, ont été pour la plupart conservés. C'est ainsi que, par le registre des Confirmations, précieusement gardé à l'archevêché de Québec, on peut préciser la date de la première visite épiscopale sur la côte de Beaupré.

On sait que Mgr de Laval arriva à Québec le 17 juin 1659.

« Dès l'hiver suivant, écrit le savant abbé Gosselin, c'est-à-dire le 23 janvier 1660, Mgr de Laval commença sa visite pastorale par la côte de Beaupré, emmenant avec lui M. Henri de Bernières qui n'était encore que diacre, son valet Durand, et le bon Boquet que les chroniques du temps nous représentent comme l'homme de confiance des révérends Pères Jésuites. Le Père

(1) La *Semaine religieuse* doit à l'obligeance de M. l'abbé René Casgrain, curé de l'Ange-Gardien (Montmorency), la primeur qu'elle peut offrir aujourd'hui à ses lecteurs.

Ce travail, dont nous commençons la publication, est extrait d'une histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien que prépare actuellement M. l'abbé R. Casgrain — frère de l'écrivain si connu des amis de notre littérature nationale. R.É.D.

Lemercier était parti la veille pour préparer ses enfants. On dut souffrir beaucoup du froid, de la neige, de la poudrière, surtout de l'inexpérience où l'on était de nos hivers canadiens, qui ont bien leurs charmes pourtant, maintenant que l'on sait se prémunir contre leurs rigueurs. Celui de 1660 fut exceptionnellement rude ; le pont de glace se forma devant Québec le 20 janvier. Le 26, on était à Beauport et l'on dina chez M. Giffard, seigneur de l'endroit. »

On se représente aisément les difficultés qu'offrait alors le plus court voyage pendant l'hiver. Il fallait, pour ainsi dire, arrêter à chaque habitation pour demander secours, afin de pouvoir continuer la route. Même de nos jours, malgré les efforts de la Compagnie des chemins et barrières, chargée d'entretenir les chemins d'hiver aux environs de la ville, il arrive souvent qu'il faille attendre plusieurs heures avant de poursuivre sa route à travers les amoncellements de la neige.

« Le 2 février, continue M. Gosselin, Mgr de Laval donna la confirmation solennellement dans l'église du Château-Richer à près de 170 personnes, dont plusieurs étaient d'un âge avancé. Dans la liste des confirmés se trouve le nom d'un jeune homme qui devait devenir célèbre : celui de Louis Joliet, le découvreur du Mississipi. »

Il est facile de deviner la joie qu'éprouvèrent les habitants de toute la côte de Beaupré durant cette visite de leur premier pasteur. Quant à ceux de l'Ange-Gardien, ils eurent la promesse qu'eux-mêmes auraient bientôt une église paroissiale et un prêtre pour les desservir régulièrement.

De plus, ils entrevirent, par les conseils qui leur furent donnés, que bientôt ils pourraient avoir plus de protection que ne leur en accordait la compagnie des Cent-Associés ; « car on sait maintenant que cette compagnie, abusant de ses privilèges, ne faisait rien pour aider les colons, mais ne songeait qu'à s'enrichir. »

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail d'exposer ici les griefs que la colonie pouvait avoir contre la compagnie des Cent-Associés. Qu'il nous suffise de dire que les habitants de la côte de Beaupré n'eurent pas moins à souffrir que le reste des autres colons, du malheureux état de choses existant alors. Aussi, ce fut pour eux, comme pour tous, un grand soulage-

men  
Fra  
L  
gnes  
reto  
Tasc  
résis  
peup  
afin  
pays  
Po  
des d  
Euro  
pays  
que ;  
Verse  
tres d  
être t  
rer, g  
de cet  
brilla  
la rou  
l'affre  
que la  
de l'aj  
Ce  
produ  
rent l'  
ticultiè  
Les  
après l  
rends l  
cation  
vie ; m  
même  
carnavi  
France.  

---

(1) Son

ment quand ils apprirent que leur évêque partait pour la France pour aller défendre leurs intérêts. (1662.)

Le découragement était devenu tel dans toutes les campagnes, qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner le pays et de retourner en France (1). Mais, dit son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple, et durant l'été de 1662, il se décida à passer en France, afin d'obtenir un prompt remède aux maux qui désolaient le pays.

Pour tout autre homme, moins fortement trempé que cet allié des ducs de Montmorency, les divers voyages que ce prélat fit en Europe pouvaient amener un résultat funeste. Revoir ce beau pays de France, être reçu à bras ouverts par le grand monarque; rencontrer, coudoyer dans les salons et les avenues de Versailles tout ce que le royaume renfermait d'hommes illustres dans les sciences, les arts, la politique et la littérature; être traité à l'égal des Bossuet et des Fénelon; pouvant aspirer, grâce à son nom illustre, aux plus hautes dignités au milieu de cette cour la plus policée de l'univers, puis renonçant à ce brillant avenir, pour reprendre, à travers les périls de l'océan, la route du Canada, avec sa sauvagerie, son rude climat et l'affreuse solitude de ses immenses forêts; certes il fallait plus que la force de caractère d'un grand homme, il fallait la grâce de l'apôtre et la vertu d'un saint.

Ce fut pendant l'absence de Mgr de Laval, en 1663, que se produisirent en Canada les terribles phénomènes qui répandirent l'épouvante dans toute la colonie, et qui intéressent particulièrement la paroisse de l'Ange-Gardien.

Les désordres causés par la boisson furent si considérables après le départ du prélat, que les grands vicaires et les révérends Pères Jésuites se virent obligés de publier l'excommunication contre tous ceux qui faisaient le commerce de l'eau-de-vie; mais ce fut en vain, car les scandales continuèrent et même redoublèrent. C'était pendant l'hiver; on était en plein carnaval et le plaisir battait son plein dans toute la Nouvelle-France. Le lundi gras, cinquième jour de février 1663, la

(1) Son Em. le Card. Taschereau, Mandement 30 avril 1878.

ournée avait été belle et sereine ; bien des gens avaient commencé à célébrer le carnaval par les amusements et les excès ordinaires ; de leur côté, les personnes pieuses assistaient aux offices qu'on faisait dans l'église des Jésuites en l'honneur des martyrs du Japon. Les communautés religieuses redoublaient aussi leur dévotion et leurs prières. La mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu, avait fait connaître, à plusieurs reprises, les pressentiments qu'elle avait au sujet des châtiments de Dieu sur la Nouvelle-France.

Elle priaît encore, lorsque tout à coup, vers cinq heures et demie du soir, on sentit dans toute l'étendue du Canada un frémissement de la terre, suivi d'un bruit ressemblant à celui que feraient des milliers de carrosses lourdement chargés et roulant avec vitesse sur des pavés... Les cloches des églises, les timbres des horloges sonnaient, les maisons étaient agitées, les meubles se renversaient, les cheminées tombaient ; les glaces du fleuve, épaisses de trois ou quatre pieds, étaient soulevées et brisées, comme dans une soudaine et violente débâcle... La première secousse, qui dura environ dix minutes, fut suivie de plusieurs autres, et ces tremblements de terre se continuèrent jusque vers le vingt août, c'est-à-dire pendant six mois (1).

Les habitants de la côte de Beaupré, rajoute M. Ferland, remarquèrent un globe étincelant, s'étendant au-dessus de leurs champs, comme une grande ville dévorée par l'incendie ; leur terreur fut extrême, car ils crurent qu'il allait tout embraser. Le météore traversa cependant le fleuve, sans causer de mal, et alla se perdre au delà de l'île d'Orléans (2).

De son côté, la Mère de l'Incarnation rapporte qu'un grand nombre de conversions furent opérées, tant du côté des infidèles (les Sauvages) qui ont embrassé la foi, que du côté des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. Les jours du carnaval, dit-elle, ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse : les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels (3). Les jeûnes au pain et à l'eau furent fréquents, les confessions plus sincères qu'elles ne l'auraient

(1) *Ibid.*

(2) Ferland, *Histoire du Canada*, Vol. 1, p. 486.

(3) Lettres de la Mère de l'Incarnation.

été da  
le cur  
sions  
Cep  
les ha  
Il revi  
franç  
de voy  
dit de  
sante  
Québe  
fermes  
tout le  
de Bea  
belle il  
d'un bo

(1)

Les l  
répandu  
ses de  
ville et  
la Fran  
lière po  
Cette  
Elle a  
dévouen  
tinguées

(1) Nou  
qui ont bie

été dans l'extrémité des maladies ; et, ajoute la Vénérable Mère, le curé de la côte de Beaupré entendit jusqu'à huit cent confessions générales.

Cependant M. Pierre Boucher avait été député en France par les habitants pour exposer au Roi la triste situation du pays. Il revint au Canada l'année suivante, accompagné d'un officier français, M. Dumont. Ce dernier a consigné dans son journal de voyage ses impressions sur l'aspect du pays. Voici ce qu'il dit de la côte de Beaupré : « Ce nous fut une navigation ravissante en montant la rivière, depuis le cap Tourmente jusqu'à Québec, de voir de part et d'autre, l'espace de huit lieues, les fermes et les maisons de la campagne bâties par nos Français tout le long de ces côtes : à droite les seigneuries de Beaupré, de Beauport, de Notre-Dame des Anges ; et à la gauche, cette belle île d'Orléans, qui continue à se repeupler heureusement d'un bout à l'autre.

(A suivre.)

### Les Religieuses de Jésus-Marie en France (1)

(Extraits de l'Union catholique de Rodez (France).

(Août 11)

Les Dames de Jésus-Marie. — Une fâcheuse nouvelle s'est répandue rapidement à Rodez ces jours derniers. Les religieuses de Jésus-Marie, qui donnaient aux jeunes filles de notre ville et du département une si excellente éducation, quittent la France pour aller demander asile à une terre plus hospitalière pour les Congrégations religieuses.

Cette décision est une conséquence de la loi d'association.

Elle affligera profondément tous ceux qui ont vu de près le dévouement et les précieuses qualités de ces éducatrices distinguées.

(1) Nous remercions les Rvdes Dames de Jésus-Marie, du couvent de Sillery, qui ont bien voulu nous communiquer cet intéressant article.

Si, au lieu d'être religieuses, elles portaient un costume laïque, chacune d'elles recevrait de la commune ou de l'Etat un riche traitement ; la ville s'imposerait de lourds sacrifices ; elle ne croirait jamais payer trop cher l'avantage de posséder des maîtresses de cette valeur.

Elles font profession de suivre les maximes de l'Évangile. Cela suffit pour qu'on les oblige à s'expatrier et à se réfugier dans la protestante Angleterre.

Voilà comment les sectaires entendent aujourd'hui la tolérance et la liberté. Ils compromettent volontiers les intérêts même matériels de la ville, lorsqu'il s'agit de satisfaire leur passion antireligieuse.

Le pensionnat de Jésus-Marie amenait à Rodez les jeunes filles des meilleures familles du département ; il était une ressource pour le commerce local.

Quel profit retirera-t-on du départ de ces religieuses ?

Vraiment, l'esprit du mal enlève aux hommes toute sagesse et tout bon sens.

Nous croyons être l'interprète de la partie saine de la population, en exprimant aux Dames de Jésus-Marie le regret que nous éprouvons de les voir nous quitter, et en les remerciant du bien considérable qu'elles ont si généreusement accompli au milieu de nous depuis plus d'un demi-siècle.

#### Premiers résultats de la persécution des Congrégations religieuses en France

L'abominable loi dirigée contre les Congrégations religieuses vient de porter à Rodez ses premiers fruits.

Les lecteurs de l'*Union catholique* ont vu hier, dans les colonnes de ce journal, que les Dames de Jésus-Marie allaient quitter notre ville.

Quelques-unes sont même déjà parties.

Et le couvent qu'elles dirigeaient avec tant de succès, depuis plus d'un demi-siècle, va désormais fermer ses portes.

Ah ! je les entends déjà, les pontifes du radicalisme sectaire dans notre ville !

La nouvelle qui afflige si profondément les cœurs catholiques, ou simplement amis de la liberté, va leur faire pousser à eux des cris de joie.

Et,  
gress  
couve  
tive !  
Ins  
Mai  
percer  
dies —  
— «  
que ce  
Et pa  
étrang  
Mise  
Vous  
serons  
votre  
voulez  
Exp  
vous o  
une si  
Étai  
vez ! .  
Avai  
saient  
prouve  
Coût  
la com  
Répo  
Mena  
pondez  
Mais  
Et al  
Simp  
de prati  
vous ha  
Et vo  
tons —  
vous ne  
Mais  
Nous  
bêtises  
et quelle  
quences  
faillir !  
les yeux  
fermé, j  
fice que

Et, tandis que leur loge fera entendre des batteries d'allégresse, dans l'intimité de leurs comités ils s'écrieront : « Un couvent de moins : un pas de plus vers l'émancipation définitive ! . . . Vivent Waldeck et ses complices ! . . »

Insensés ! . .

Mais à l'extérieur, leur joie ne sera pas si bruyante : elle percera doucement sous des phrases plus ou moins bien arrondies — mais toujours de nature à tromper les naïfs.

— « Un couvent de moins, s'écrieront-ils ; peuh ! . . qu'est-ce que cela ? . . Notre ville n'en compte-t-elle pas assez d'autres ? . . Et parce que quelques religieuses s'en vont dans un pays étranger, la religion s'en portera-t-elle plus mal ? . . »

Misérables ! . .

Vous allez oser parler ainsi ! . . Et croyez-vous que nous ne serons pas là, nous, pour faire rentrer vos mensonges dans votre gorge et pour édifier complètement le peuple que vous voulez tromper ?

Expliquez-vous donc une bonne fois pour toutes : quel mal vous ont fait ces saintes filles dont le départ forcé vous cause une si vive allégresse ?

Étaient-elles mauvaises Françaises ? . . Répondez et prouvez ! . .

Avaient-elles trompé la confiance des familles qui s'adressaient à elles pour l'éducation de leurs enfants ? Répondez et prouvez ! . .

Coûtaient-elles trop cher à l'Etat, ou au département, ou à la commune ? . .

Répondez et prouvez !

Menaçaient-elles l'ordre à l'intérieur ou dans la rue ? . . Répondez et prouvez ! . .

Mais vous ne répondez rien, absolument rien ! . .

Et alors que leur reprochez-vous ?

Simplement de porter un costume qui ne vous plaît pas et de pratiquer une religion toute de paix et de charité . . que vous haïssez, vous !!! . .

Et voilà pourquoi nous vous avons dit — et nous vous répétons — que c'est à cette religion que vous en voulez, et que vous ne dites pas la vérité lorsque vous prétendez le contraire !

Mais nous avons encore un devoir à remplir.

Nous avons à montrer aux populations quelles immenses bêtises vous fait commettre cette haine aveugle de la religion, et quelles sont — même au point de vue matériel — les conséquences de vos actes sectaires. A ce devoir nous allons ne point faillir ! Et puisque nous avons aujourd'hui un exemple sous les yeux et que mon indignation éclate à la vue d'un couvent fermé, je veux vous demander tout d'abord quel sera le bénéfice que retirera le commerce local de cette fermeture ?

Le couvent' de Jésus-Marie — vous le savez — ouvrait ses portes aux jeunes filles des meilleures familles de la région. A qui pensez-vous faire croire que ces jeunes filles seront désormais dirigées vers vos lycées ou vos écoles laïques ? .

Et, si elles ne reviennent pas à Rodez, leur absence n'entraînera-t-elle pas une diminution de profit et de bénéfices pour notre cité entièrement privée, jusqu'ici, de toute industrie ?

De plus, est-ce qu'un établissement d'instruction — si congréganiste soit-il — ne procure pas, presque continuellement, du travail aux ouvriers de tous les corps de métiers ? .

Mais ce n'est pas encore tout, messieurs les sectaires, et veuillez suivre jusqu'au bout mon raisonnement .

Le couvent de Jésus-Marie parti, ses locaux deviennent libres.

Et vous savez qu'ils seront désormais occupés par l'Institution Sainte-Marie. Cela ne vous dit rien ? . Eh bien ! je crois que cela dira beaucoup aux ouvriers de Rodez.

Si l'Institution Sainte-Marie n'avait pas, en effet, trouvé immédiatement un local aussi commode et aussi bien aménagé, elle se trouvait dans l'obligation — ne pouvant plus rester dans les bâtiments qu'elle occupe actuellement — de faire construire un établissement nouveau.

Quelle somme aurait coûté la construction de cet établissement ?

Je n'en sais rien ; mais elle n'eût certainement pas été inférieure à cent cinquante mille francs et, en tout cas, elle aurait procuré du travail, pendant plus d'une année, à un grand nombre d'ouvriers de Rodez.

Et voilà ces ouvriers privés, par votre faute ou par celle de vos amis, d'un travail assuré et bien payé.

Et veuillez, en outre, remarquer que, contrairement à ce qui se pratique pour vos établissements laïques, les cent ou cent cinquante mille francs dont je parle n'auraient pas été pris dans la poche des contribuables.

Ils auraient été le fruit de souscriptions volontaires, et c'eût été double profit !

Sectaires intolérants, ennemis des Congrégations, voilà donc votre œuvre ! .

Voilà, palpables, évidents, les premiers résultats de cette loi de haine.

D'une part, les meilleurs serviteurs de la France envoyés en exil ! .

D'autre part, les ouvriers privés d'un travail rémunérateur, et le commerce local d'une source de bénéfices évidents. Ces résultats, nous les avions déjà laissé prévoir.

Aujourd'hui, nul ne pourra plus les nier sans faire preuve de la plus insigne mauvaise foi ! .